



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor



VEILLE ÉCONOMIQUE

ENVIRONNEMENT – ENERGIE – ENTREPRISES

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE BERLIN

N°05 – Mai 2022

Sommaire :

• CLIMAT-ENERGIE- ENVIRONNEMENT-LOGEMENT2

1. Les centrales à charbon devront prendre le relais en cas de pénurie de gaz.....2
2. Les réservoirs de gaz se remplissent de nouveau.....2
3. L'embargo pétrolier crispe dans l'est de l'Allemagne2
4. Une loi pour accélérer la construction de terminaux GNL.....2
5. 150 GW d'énergie éolienne en mer du Nord3
6. Sur fond de crises énergétique et alimentaire, les biocarburants divisent.....3
7. 400.000 nouveaux logements par an : un objectif manqué en 20213

• TRANSPORTS.....4

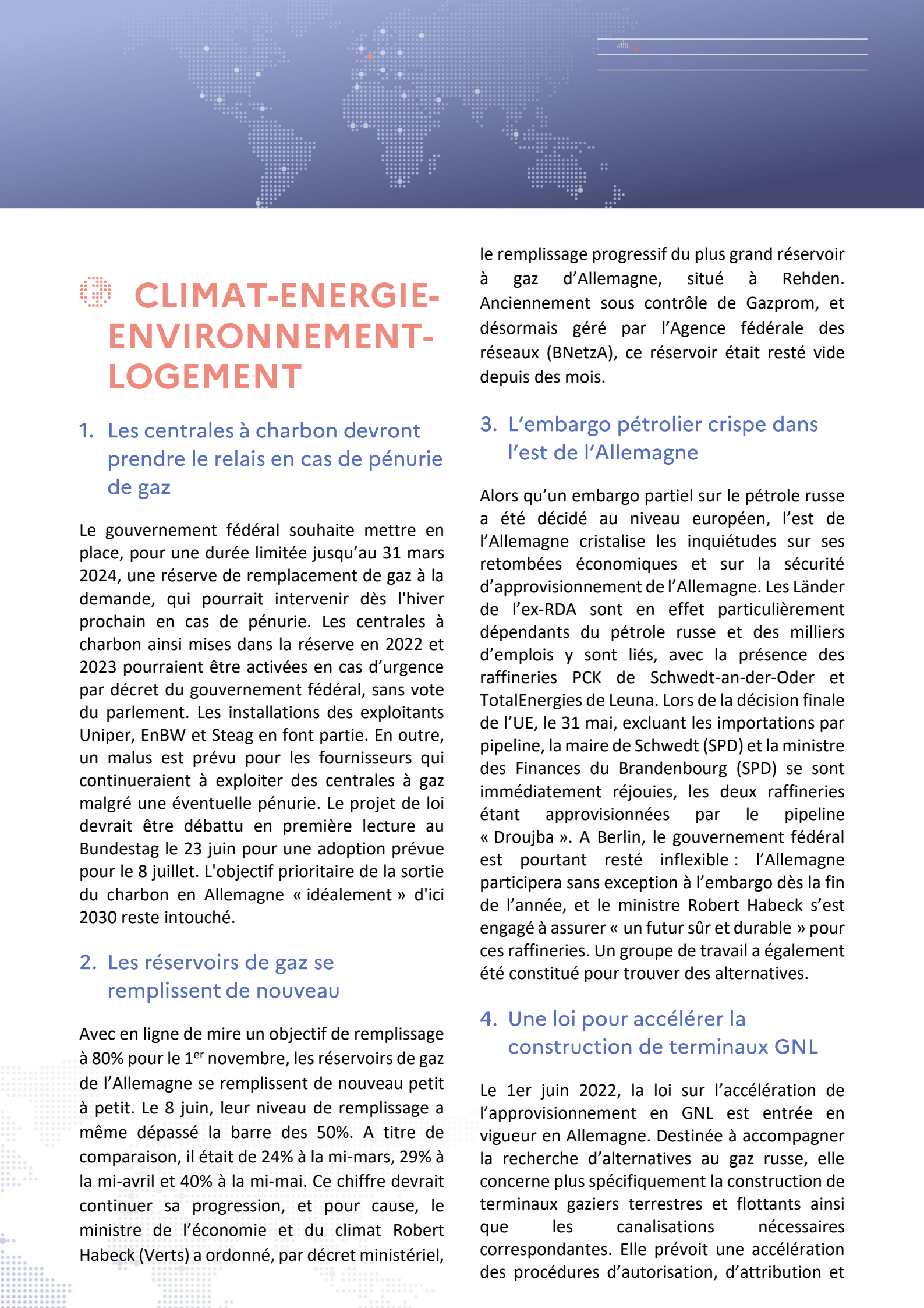
1. Entrée en vigueur du ticket à 9€ et du rabais à la pompe4
2. Siemens signe un contrat historique de 8 Mds € avec l'Egypte.....4
3. Vers un renforcement de la présence des constructeurs automobiles allemands en Chine ?5
4. Création d'une joint-venture franco-allemande dans les piles à combustible.....5
5. Développement rapide du bus électrique ; de nouvelles subventions disponibles.....5

• ENTREPRISES ET INTERNATIONAL..... 6

1. Révision à la baisse des exportations allemandes en 2022 6
2. Le BMWK annonce 155M€ de subventions à Northvolt pour une nouvelle « Gigafactory »..... 6
3. R. Habeck détaille les contours d'un nouvel agenda commercial européen..... 7
4. Volkswagen dans la tourmente après les révélations de violations des droits de l'homme au Xinjiang (Chine) 7
5. Le chancelier O. Scholz change de discours sur les relations de l'Allemagne avec la Chine..... 7
6. L'Allemagne signe de nouveaux partenariats énergétiques (Qatar, Etats-Unis)..... 8

• NUMERIQUE-INNOVATION..... 8

1. Le BMWK publie son projet de stratégie pour les startups 8
2. L'Allemagne consolide son image de pays favorable aux crypto-actifs..... 9
3. Les licornes allemandes rencontrent des difficultés de financement..... 9
4. Flink rachète le français Cajoo 9



CLIMAT-ENERGIE- ENVIRONNEMENT- LOGEMENT

1. Les centrales à charbon devront prendre le relais en cas de pénurie de gaz

Le gouvernement fédéral souhaite mettre en place, pour une durée limitée jusqu'au 31 mars 2024, une réserve de remplacement de gaz à la demande, qui pourrait intervenir dès l'hiver prochain en cas de pénurie. Les centrales à charbon ainsi mises dans la réserve en 2022 et 2023 pourraient être activées en cas d'urgence par décret du gouvernement fédéral, sans vote du parlement. Les installations des exploitants Uniper, EnBW et Steag en font partie. En outre, un malus est prévu pour les fournisseurs qui continueraient à exploiter des centrales à gaz malgré une éventuelle pénurie. Le projet de loi devrait être débattu en première lecture au Bundestag le 23 juin pour une adoption prévue pour le 8 juillet. L'objectif prioritaire de la sortie du charbon en Allemagne « idéalement » d'ici 2030 reste intouché.

2. Les réservoirs de gaz se remplissent de nouveau

Avec en ligne de mire un objectif de remplissage à 80% pour le 1^{er} novembre, les réservoirs de gaz de l'Allemagne se remplissent de nouveau petit à petit. Le 8 juin, leur niveau de remplissage a même dépassé la barre des 50%. A titre de comparaison, il était de 24% à la mi-mars, 29% à la mi-avril et 40% à la mi-mai. Ce chiffre devrait continuer sa progression, et pour cause, le ministre de l'économie et du climat Robert Habeck (Verts) a ordonné, par décret ministériel,

le remplissage progressif du plus grand réservoir à gaz d'Allemagne, situé à Rehden. Anciennement sous contrôle de Gazprom, et désormais géré par l'Agence fédérale des réseaux (BNetzA), ce réservoir était resté vide depuis des mois.

3. L'embargo pétrolier crispe dans l'est de l'Allemagne

Alors qu'un embargo partiel sur le pétrole russe a été décidé au niveau européen, l'est de l'Allemagne cristallise les inquiétudes sur ses retombées économiques et sur la sécurité d'approvisionnement de l'Allemagne. Les Länder de l'ex-RDA sont en effet particulièrement dépendants du pétrole russe et des milliers d'emplois y sont liés, avec la présence des raffineries PCK de Schwedt-an-der-Oder et TotalEnergies de Leuna. Lors de la décision finale de l'UE, le 31 mai, excluant les importations par pipeline, la maire de Schwedt (SPD) et la ministre des Finances du Brandebourg (SPD) se sont immédiatement réjouies, les deux raffineries étant approvisionnées par le pipeline « Droujba ». A Berlin, le gouvernement fédéral est pourtant resté inflexible : l'Allemagne participera sans exception à l'embargo dès la fin de l'année, et le ministre Robert Habeck s'est engagé à assurer « un futur sûr et durable » pour ces raffineries. Un groupe de travail a également été constitué pour trouver des alternatives.

4. Une loi pour accélérer la construction de terminaux GNL

Le 1^{er} juin 2022, la loi sur l'accélération de l'approvisionnement en GNL est entrée en vigueur en Allemagne. Destinée à accompagner la recherche d'alternatives au gaz russe, elle concerne plus spécifiquement la construction de terminaux gaziers terrestres et flottants ainsi que les canalisations nécessaires correspondantes. Elle prévoit une accélération des procédures d'autorisation, d'attribution et

de recours ainsi que des dérogations à l'obligation d'évaluation de l'incidence environnementale. La participation du public est toujours exigée, mais est réduite à une période de deux semaines. Afin de garantir la réalisation de l'objectif de neutralité climatique d'ici 2045, les autorisations pour les installations GNL ne seront accordées que jusqu'à fin 2043. Passé cette date, elles ne pourront être utilisées que pour l'hydrogène vert et ses dérivés. Le projet de loi avait été adopté par le Bundestag le 19 mai et approuvé par le Bundesrat le 20 mai.

5. 150 GW d'énergie éolienne en mer du Nord

L'Allemagne, le Danemark, les Pays-Bas et la Belgique souhaitent développer l'énergie éolienne offshore en mer du Nord, afin d'y produire de l'électricité pour 230 millions de foyers. Dans une déclaration d'intention signée le 18 mai, les quatre pays se sont engagés à quadrupler leur puissance éolienne offshore d'ici 2030 pour atteindre au moins 65 GW. D'ici 2050, la puissance de production devrait être multipliée par dix pour atteindre 150 GW. La Première ministre danoise Mette Frederiksen et le chancelier Olaf Scholz ont déclaré que la mer du Nord devait devenir la "centrale électrique verte" de l'UE. L'objectif est de produire la moitié de l'électricité éolienne offshore nécessaire dans l'UE et de relier les parcs éoliens entre eux. Dans une deuxième déclaration, les ministres de l'énergie se sont mis d'accord sur le fait qu'ils souhaitent développer considérablement la production d'hydrogène vert à partir de l'énergie éolienne offshore. Le ministre de l'Économie Robert Habeck a parlé d'un jalon important de la coopération transfrontalière.

6. Sur fond de crises énergétique et alimentaire, les biocarburants divisent

Durant le mois de mai, un désaccord public entre la ministre de l'Environnement Steffi Lemke (Verts) et le ministre des Transports Volker Wissing (FDP) a éclaté, portant sur la questions des biocarburants. D'une part, le ministre des Transports voit dans ce combustible, issu de plantes destinées à l'alimentation, une solution pour baisser les émissions de gaz à effet de serre des véhicules et répondre à la nécessaire sécurité d'approvisionnement énergétique. D'autre part, la ministre de l'Environnement envisage de limiter par une nouvelle loi l'usage des biocarburants, arguant que leur effet sur les émissions est marginal, et que, a fortiori dans un contexte de menace de crise alimentaire mondiale, les surfaces de culture alimentaire et fourragère devraient servir prioritairement à l'alimentation. Dans ce débat, Volker Wissing semble toutefois relativement isolé : l'ensemble des ministres Verts (y compris C. Özdemir, Agriculture, et R. Habeck, Economie et Climat), la ministre du Développement S. Schulze (SPD), les organisations environnementales et la Commission Européenne ayant un avis majoritairement défavorable sur les biocarburants.

7. 400.000 nouveaux logements par an : un objectif manqué en 2021

Le nombre de logements achevés en 2021 a baissé pour la première fois depuis dix ans, selon l'Office fédéral des statistiques, avec 293.393 unités, loin de l'objectif politique de la nouvelle coalition Ampel de 400.000 nouveaux logements par an. Il est en recul de 4,2% par rapport à 2020, en raison de goulots d'étranglement dans les

livraisons, des pénuries de matières premières, de la hausse des prix des matériaux de construction (acier, bois) et du manque de main d'œuvre. La ministre de la construction Klara Geywitz a reconnu les marges de manœuvre limitées du gouvernement fédéral, tout en confirmant sa détermination à redoubler d'efforts en accélérant la digitalisation des processus d'autorisation et de planification, en harmonisant les règles de constructibilité entre Länder et en facilitant la construction en série. Selon les statistiques, le nombre de permis de construire a, en revanche, augmenté de 3,3% en 2021. L'excédent de projets de construction autorisés mais non achevés a donc augmenté de 67.000 par rapport à l'année précédente, pour atteindre environ 846.000 logements, le niveau le plus élevé depuis 1996.

TRANSPORTS

1. Entrée en vigueur du ticket à 9€ et du rabais à la pompe

Le 1^{er} juin, le ticket à 9€ par mois utilisable dans tous les transports publics de proximité en Allemagne et le rabais à la pompe sur l'essence et le diesel sont entrés en vigueur. Les deux mesures courent jusqu'au 31 août. Le ticket à 9€ par mois a connu un succès rapide, la Deutsche Bahn informant dès début juin que, à elle seule, elle avait vendu 6,5 M de tickets. Si, dans l'ensemble, la mesure est pour l'instant saluée – une évaluation doit avoir lieu après l'expérimentation –, elle soulève néanmoins des interrogations notamment autour du financement des infrastructures de transports : les régions, qui ont à leur charge la gestion des transports publics de proximité, craignent en effet d'être à terme sous-financées puisque le

Bund leur accorde seulement une compensation fixe à hauteur de 2,5 Mds € lors de cette expérimentation de 3 mois. Le rabais à la pompe (25,2 centimes par litre pour l'essence et 16,7 centimes par litre pour le diesel) fait lui l'objet d'un vif débat, puisque les prix au 1^{er} juin et les jours suivants n'ont pas baissé, par rapport au niveau constaté à fin mai, du même montant que le niveau de rabais accordé. Certains y voient là une volonté des compagnies pétrolières d'accroître leurs gains pendant la période d'expérimentation, alors que le Bund dépensera 3 Mds € pour cette mesure. En conséquence, le ministre fédéral de l'économie et de la protection du climat, R. Habeck (Verts), s'est prononcé pour une taxe sur les sur-profits, proposition aussitôt rejetée par son homologue des finances, C. Lindner (FDP).

2. Siemens signe un contrat historique de 8 Mds € avec l'Egypte

Siemens Mobility vient de décrocher son plus gros contrat de l'histoire : 8,1 Mds € avec le gouvernement égyptien afin de construire un réseau ferroviaire à grande vitesse de 2 000 km. Ce nouveau réseau comprendra trois itinéraires : un « canal de Suez sur rails » qui reliera Alexandrie à la mer Rouge (660 km), une ligne qui longera le Nil entre Le Caire et la frontière soudanaise (1 100 km) et une ligne entre le site du patrimoine mondial de Louxor et la mer Rouge (225 km). Outre les rails, Siemens fournira 41 trains à grande vitesse, 94 trains régionaux et 41 locomotives de fret, ainsi que 8 stations et un contrat de maintenance de 15 ans. Reliant 60 villes avec des trains allant jusqu'à 230 km/h, le nouveau réseau desservira 90% de la population égyptienne, en réduisant de 70% les émissions

de CO₂ par rapport au trafic actuel, majoritairement routier.

3. Vers un renforcement de la présence des constructeurs automobiles allemands en Chine ?

Dans une étude publiée mi-mai, le cabinet de conseil Alix Partners préconise aux constructeurs automobiles allemands d'accroître leurs investissements en Chine, en dépit des questionnements actuels autour du respect des droits de l'homme dans le Xinjiang. En effet, en raison de la montée en puissance de l'électromobilité, la part de marché des constructeurs allemands en Chine a chuté de 25% à 17% au cours des 5 dernières années. Les premiers modèles de voitures électriques allemandes auraient eu des déficits en termes d'autonomie, de mise en réseau et d'infodivertissement alors que la concurrence chinoise s'intensifie, avec plus de 300 modèles de voitures électriques disponibles sur le marché. Aucune voiture allemande ne figure ainsi dans le top 10 des voitures électriques les plus vendues en Chine. « Au lieu de s'enfermer dans des discussions sur la dépendance, les entreprises automobiles allemandes devraient saisir toutes les opportunités pour maîtriser la transformation en Chine et utiliser cette expérience de manière profitable pour d'autres régions du monde », écrit Xing Zhou d'Alix Partners. Il note également que les investissements déjà effectués par les constructeurs allemands en Chine impliquent en principe un engagement à long terme dans la région, avec des véhicules construits et développés localement. « On peut donc s'attendre à ce que les investissements [en Chine] continuent à augmenter », conclut-il.

4. Création d'une joint-venture franco-allemande dans les piles à combustible

Début juin, Symbio, une société de Faurecia et Michelin spécialisée dans l'hydrogène, et l'équipementier automobile allemand Schaeffler ont annoncé la création de la joint-venture (JV) Innoplate, pour produire en commun des plaques bipolaires pour piles à combustible. Le siège de cette JV et sa première usine seront situés à Haguenau (Alsace), où Schaeffler est déjà présent. 120 emplois devraient être créés. Le démarrage de la production est prévu pour début 2024, avec une capacité de production annuelle initiale de 4 millions de plaques bipolaires. Le premier client de la coentreprise sera Symbio, qui a été désigné pour un projet par un grand OEM (non cité) pour fournir des piles à combustible.

5. Développement rapide du bus électrique ; de nouvelles subventions disponibles

Selon une étude du cabinet PwC, publiée mi-mai, les entreprises de transport allemandes ont fortement accéléré le développement de leur flotte de bus électriques. Ainsi, 1 269 bus à propulsion électrique (1 066 à batterie, 88 à pile à combustible et 35 hybrides rechargeables) circulaient à fin 2021 sur les routes allemandes, dont près de la moitié entrée en circulation au cours l'année 2021. Néanmoins, la flotte de bus électriques ne représente que 2,4% de la flotte de bus en Allemagne (54 000 véhicules). Selon PwC, les entreprises de transport allemandes prévoient d'acheter 3 400 bus électriques d'ici le milieu de la décennie et 5 500 autres d'ici 2030, ce qui serait suffisant pour atteindre les quotas

européens (au moins 45% de véhicules « propres » dans les nouveaux achats entre août 2021 et fin 2025 et 65% à partir de 2030). Le développement du bus électrique est particulièrement rapide en Allemagne de l'Ouest (297 bus électriques en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, 186 en Hesse et 159 à Hambourg). Les 5 premiers constructeurs des bus électriques circulant en Allemagne sont l'Allemand Mercedes-Benz (428 bus électriques), le polonais Solaris (287), les néerlandais VDL et Ebusco (respectivement, 239 et 53 bus électriques) et le belge Van Hool (64).

Peu après la publication de cette étude, le ministre fédéral du numérique et des transports, V. Wissing (FDP), a annoncé le lancement d'un deuxième appel à subventions pour l'acquisition de bus propres, après un premier appel lancé en septembre 2021, dans le cadre duquel 600 M€ de subventions avaient été alloués en avril dernier pour aider les entreprises de transports allemandes à l'acquisition de plus de 1 700 bus à propulsion alternative.

ENTREPRISES ET INTERNATIONAL

1. Révision à la baisse des exportations allemandes en 2022

Le rapport mensuel de la BDI revoit à la baisse les prévisions d'exportations allemandes, qui ne devraient augmenter que de 2,5% pour 2022, contre des prévisions initiales de 4% en janvier 2022. La stratégie zéro Covid du gouvernement chinois exerce une pression sur les chaînes d'approvisionnement et de valeur de l'industrie allemande. En outre, la forte hausse des prix des

matières premières non énergétiques et des combustibles fossiles n'est que partiellement répercutée sur les clients, ce qui fait peser la majeure partie de l'inflation sur l'industrie et lèse sa compétitivité à l'international. En comparaison, le BDI prévoit une croissance du commerce mondial de 5% en 2022, notamment dans les pays émergents.

Une enquête de la DIHK souligne que le pessimisme augmente au sein des entreprises allemandes : 1/3 d'entre elles s'attendent désormais à une détérioration de leur activité au cours des douze prochains mois, contre 1/5 en janvier 2022. Le pessimisme touche particulièrement la construction (44%) et l'industrie (37%), mais les évolutions sectorielles divergent : alors que l'industrie pharmaceutique, l'industrie électrique et la construction mécanique ont enregistré en 2022 une hausse à deux chiffres de la production, la construction de véhicules connaît, pour la quatrième année consécutive, une stagnation.

2. Le BMWK annonce 155M€ de subventions à Northvolt pour une nouvelle « Gigafactory »

Par communiqué de presse, le ministre de l'économie et du climat Robert Habeck a officialisé le 11 mai l'octroi d'une subvention de 155,4M€ à Northvolt pour l'installation de son usine de production de cellules de batteries électriques. La société suédoise a choisi le Schleswig-Holstein pour s'implanter (emplacement définitif dévoilé en juillet) et conclu un accord de protocole en mars 2022. La décision de financement du ministère de l'économie et du climat (BMWK) intervient dans le cadre du projet important d'intérêt européen commun (PIIEC) batteries. Cette nouvelle

Gigafactory Northvolt devrait créer 3 000 emplois locaux et équiper 100 000 véhicules par an. Elle suit la Gigafactory Tesla, inaugurée en avril. D'autres subventions seront versées au secteur, le BMWK s'étant fixé un objectif de 15Md€ d'investissements dans la production de cellules de batteries d'ici 2030.

3. R. Habeck détaille les contours d'un nouvel agenda commercial européen

Dans une tribune co-signée le 21 mai dans le Tageszeitung (TAZ) par la cheffe de la fraction des Verts au Bundestag K. Dröge, R. Habeck dénonce l'obsolescence de la politique commerciale européenne fondée sur la réduction des coûts, qui aurait rendu l'Europe vulnérable et dépendante, en causant des dégâts environnementaux et sociaux majeurs. Les co-signataires appellent l'Europe à mettre en place des accords bilatéraux équitables pour diversifier ses débouchés commerciaux et ses importations, tout en continuant à travailler à la réforme de l'OMC. Ils souhaitent également, pour rendre effectif le respect des traités et accords internationaux (accord de Paris, convention sur la diversité biologique, principes fondamentaux de l'OIT), que la Commission européenne renforce les exigences de durabilité, et appellent à plus de transparence et d'implication de la société civile et du Parlement européen dans la mise en œuvre des accords de libre-échange. Ils jugent nécessaire la réforme du système de protection des investissements, trop souvent utilisé pour contourner la réglementation, et demandent l'adoption d'une loi européenne efficace sur les chaînes d'approvisionnement. Enfin, ils soutiennent la réorientation des instruments de soutien nationaux (tels que les garanties Hermès

allemandes) pour servir les objectifs de durabilité et la diversification des relations commerciales.

4. Volkswagen dans la tourmente après les révélations de violations des droits de l'homme au Xinjiang (Chine)

R. Habeck a rejeté une demande de garantie d'investissements liés à des projets du constructeur automobile en Chine. En cause, le groupe VW, présent dans le Xinjiang depuis 2013, continue de défendre son activité sur place, malgré les récentes preuves de violations des droits de l'homme dans la région. Dans une déclaration, H. Diess, PDG de VW, rappelle que l'entreprise au Xinjiang est indispensable pour le groupe. Ce dernier a parallèlement dénoncé le consensus de Davos autour d'un « changement moral » et revendique le droit de commercer avec des pays qui ne sont « pas uniquement des démocraties » ou « qui ne répondent pas pleinement à nos valeurs ». Par cette décision et son insistance sur les préoccupations en matière de droits de l'homme, le ministre Habeck envoie un signal clair aux autres entreprises allemandes opérant dans le Xinjiang, notamment BASF, Bosch et Siemens.

5. Le chancelier O. Scholz change de discours sur les relations de l'Allemagne avec la Chine

Pour la première fois depuis son investiture, le chancelier Scholz interroge les relations commerciales de l'Allemagne avec Pékin. Dans la foulée du Forum Economique Mondial à Davos, où il a dénoncé le phénomène de démondialisation et la réémergence de

nationalismes, il a publiquement critiqué les exactions chinoises dans le Xinjiang. La voie allemande, rappelle-t-il, ne sera pas celle du protectionnisme, mais de la diversification des partenaires économiques. Pour le chancelier il y a une opportunité à saisir, dans le contexte des conséquences globales de la guerre en Ukraine, pour la signature de nouveaux accords de coopération bilatéraux, notamment avec les pays du Sud, afin de sortir de la dépendance chinoise. Comme pour l'Ukraine, le chancelier partage désormais les éléments de langage des ministres verts R. Habeck et A. Baerbock, sa position étant jusqu'à présent celle du *statu quo*.

6. L'Allemagne signe de nouveaux partenariats énergétiques (Qatar, Etats-Unis)

Accord avec le Qatar : Le 20 mai, R. Habeck et l'émir Al-Thani ont signé un accord de coopération bilatérale entre l'Allemagne et le Qatar portant notamment sur leurs relations commerciales dans le domaine du gaz naturel liquéfié (GNL). Cet accord s'inscrit dans la volonté allemande de diversifier son approvisionnement en gaz, mais aussi de devenir un futur acteur majeur de l'hydrogène vert, secteur également concerné par l'accord. Pour l'heure, deux groupes de travail ont été annoncés : le premier sur le GNL et l'hydrogène ; le second sur les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la gestion de la demande.

Accord avec les Etats-Unis : Le 27 mai, les ministres R. Habeck et A. Baerbock ont conclu avec leurs homologues américains J. Kerry (climat) et D. Turk (énergie), un partenariat climatique et énergétique visant à intensifier la coopération entre l'Allemagne et les Etats-Unis.

Les priorités sont définies selon trois axes : accélérer les mesures de protection du climat ; développer des technologies pour accélérer la transition ; promouvoir une politique climatique qui permet la sécurité énergétique. Pour ce faire, quatre groupes de travail vont être mis en place sur l'hydrogène, l'éolien offshore, les véhicules zéro émission et la coopération avec les pays tiers.

NUMERIQUE- INNOVATION

1. Le BMWK publie son projet de stratégie pour les startups

Début juin, le ministère fédéral de l'économie et de la protection du climat (BMWK) a dévoilé son projet de stratégie startups - qui doit encore être approuvé par la coalition. Le gouvernement entend poursuivre, dans ses grandes lignes, le « Fonds pour l'avenir » (*Zukuntsfonds*) de 10 Md€ du précédent gouvernement, qui consiste à renforcer des financements existants (HTGF, Coparion, fonds gérés par le FEI, etc.) ou en créer de nouveaux (DeepTech & Climate Fonds). La stratégie prévoit de nombreuses mesures pour améliorer le financement des startups allemandes, notamment dans les domaines de la protection du climat, l'intelligence artificielle (IA), la médecine ou l'économie circulaire. Au moins 20% des fonds investis jusqu'en 2025 par l'Allemagne dans le capital-risque via le Fonds européen d'investissement (FEI) devront financer des projets verts, durables et sociaux. Des mesures fiscales et incitatives sont également prévues : aménagement de la taxe sur la valeur ajoutée des fonds de capital-risque, création pour les

caisses de prévoyance vieillesse allemandes d'un taux minimum d'investissement dans le capital-risque, révision des exigences relatives aux introductions en bourse (IPO). Sur le volet des talents, le BMWK souhaite de nouvelles simplifications administratives pour attirer le personnel qualifié étranger et des modifications fiscales pour optimiser le bénéfice par les salariés de leurs stock-options. La stratégie prévoit aussi de faciliter les créations d'entreprises, de renforcer la parité et la diversité, d'améliorer l'accès des startups aux données et de les mobiliser sur des marchés publics. Le projet a été très bien accueilli, le président de la fédération des startups (Startup-Verband), C. Miele, estimant que « les bonnes priorités étaient fixées » mais rappelant que ce qui importait désormais était sa mise en œuvre rapide, notamment pour les talents.

2. L'Allemagne consolide son image de pays favorable aux crypto-actifs

L'allègement fiscal sur les crypto-actifs (voir brève Berlin Eco) va dans le sens d'un renforcement de la stratégie allemande *crypto-friendly*. Selon le rapport Chainalysis (société spécialisée dans les données sur la blockchain) d'avril 2022, l'Allemagne siège d'ailleurs à la troisième place mondiale en termes de gains réalisés sur des crypto monnaies (5,83 Md€), après les Etats-Unis (47 Md€) et le Royaume-Uni (8,2 Md€) et à la deuxième place en nombres de nœuds Bitcoin (les nœuds ayant pour fonction de valider chaque transaction), après les Etats-Unis. L'Allemagne en possède 1 430, ce qui représente 9% des nœuds mondiaux, contre seulement 3,4% pour la France, qui siège à la 8^{ème} place du classement Chainalysis avec 4,1 Md€ de gains. Au total, l'Allemagne est

considérée comme le pays le plus favorable aux crypto-actifs par la plateforme allemande Coincub, devant Singapour et les Etats-Unis.

3. Les licornes allemandes rencontrent des difficultés de financement

Les startups allemandes n'échappent pas aux doutes qui planent sur le capital-risque européen depuis le début de l'année. Plusieurs licornes allemandes rencontrent des difficultés de financement. Après une levée record de 740 M€ en 2021 portant sa valorisation à plus de 4,3 Md€, Trade Republic, le nouveau broker berlinois, avait lancé une nouvelle levée de fonds en mars 2022 et était entré en discussions avec le fonds OTHP pour un ticket de l'ordre de 300 M€, mais le fonds de pension canadien s'est finalement retiré. S'ils ont pu lever 700 M€ en octobre 2021, les fondateurs de N26 se sont vu imposer des conditions drastiques par les investisseurs américains Third Point Ventures et Coatue : des préférences de liquidation qui garantissent à ces deux investisseurs, en cas de vente de l'entreprise ou d'introduction en bourse, une rémunération minimale de 1,5 fois leur investissement ou un taux de rendement annuel (TRI) de 25%. Situation similaire pour Gorillas : après avoir levé 860 M€ en octobre 2021, Kagan Sümer, fondateur de la start-up devenue licorne en neuf mois et valorisée 3 Md€, espérait début 2022 lever au moins 630 M€. Selon JP Morgan, qui coordonne la levée de fonds, le tour ne dépassera vraisemblablement pas les 200 M€. La scaleup de livraison rapide a par ailleurs annoncé le 24 mai le licenciement de 300 employés.

4. Flink rachète le français Cajoo

La scaleup allemande de quick commerce Flink a annoncé mi-mai le rachat prochain de son rival français Cajoo. Le montant exact de la transaction n'est pas connu mais des experts l'estiment entre 90 et 100 M€. La société allemande souhaite ainsi accélérer son développement en France. Carrefour, ancien investisseur et partenaire pour la vente au détail de Cajoo, devient donc le partenaire exclusif de Flink pour le marché français, qui bénéficiera des tarifs de la centrale d'achat du groupe de supermarchés. Carrefour entre en outre au capital de Flink, avec une participation estimée entre 60 et 70 M€. Ce rachat fait suite à celui de Frichti par l'autre licorne allemande du quick commerce, Gorillas, début 2022.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international